

PLAN DE COURS

**Département de sociologie
Université du Québec à Montréal**

Sigle : SOC9015 **Groupe :** 40
Titre : Atelier méthodologique de recherche doctorale
Session : Automne 2023
Enseignant : Victor Armony
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4985
Bureau : A-1310
Courriel : armony.victor@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

1. DESCRIPTEUR

SOC9015 Atelier méthodologique de recherche doctorale :

Par une approche réflexive et critique sur la construction d'une problématique de recherche, l'atelier vise à favoriser le démarrage du projet de thèse. Reprenant et approfondissant les connaissances méthodologiques et épistémologiques des étudiants, l'atelier fera une large part aux préoccupations des étudiants-es: objectifs de recherche et délimitation du sujet, opérationnalisation méthodologique. Globalement, l'objectif de l'atelier est la production, par l'étudiant-e, d'un pré-projet de thèse en adéquation avec son objet et sa direction de recherche.

2. OBJECTIFS DU COURS

Dans le cadre de ce cours, les étudiants-es développeront leur pré-projet de thèse de doctorat, en s'outillant et en travaillant sur les diverses étapes de la démarche : réfléchir aux dimensions épistémologiques et critiques de la recherche en sciences sociales, préciser le champ et le sujet de la thèse, construire et sociologiser l'objet de recherche, cerner la problématique, établir la pertinence et l'originalité du projet, justifier les choix qui sous-tendent la recherche, identifier les concepts et les variables à mobiliser, définir la question ou l'hypothèse de recherche, établir les paramètres de la description, de la démonstration et de l'explication, tenir compte des enjeux éthiques soulevés par la démarche, évaluer la faisabilité et les défis envisagés dans la réalisation de la thèse, effectuer une recension analytique des écrits situer la recherche dans un champ disciplinaire, théorique et empirique, articuler l'objet de recherche avec les données, formuler les fondements de l'approche méthodologique à déployer.

3. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Chaque séance, sauf quelques exceptions, consiste en deux moments : le premier est réservé à une discussion animée par le professeur autour du thème indiqué sur le calendrier d'activités; le second est consacré à la présentation par les étudiant-e-s de l'état d'avancement de leur travail selon les étapes prévues. Durant les deux moments, on référera aux lectures obligatoires de la semaine.
- Les étudiants-e-s doivent développer un pré-projet de thèse, dont les parties seront partagées avec le groupe-cours pendant la session et dont la compilation sera présentée en fin de session.
- Ce séminaire demande de lire à un rythme soutenu. Les lectures incluent des textes obligatoires pour le groupe-cours et les lectures personnelles dans le cadre du sujet de thèse. Les lectures obligatoires sont accessibles via le service de bibliothèques de l'UQAM.
- Les étudiants-e-s doivent organiser une ou plusieurs rencontres avec leur direction de recherche durant la session pour que les travaux effectués dans ce cours soient intégrés à la démarche d'encadrement.

- Tous les étudiants et toutes les étudiantes doivent consulter régulièrement leur courriel UQÀM (l'adresse normalisée nom.prénom@courrier.uqam.ca), car le professeur l'utilisera pour communiquer avec le groupe. Les étudiant-e-s devront également consulter régulièrement le site Moodle du cours, car des renseignements importants au sujet du déroulement du cours et des outils pédagogiques indispensables pour la réussite du cours seront mis en ligne périodiquement par le professeur.
- La meilleure façon de rejoindre le professeur (pour lui demander un rendez-vous, lui faire part d'une difficulté, le consulter sur un aspect ponctuel du déroulement du cours, etc.) est par courriel (armony.victor@uqam.ca). Veuillez cependant noter que le professeur ne répond pas par ce moyen à des questions sur le contenu du cours ou sur les résultats des évaluations. Tout message doit inclure le nom complet de l'étudiant-e. ***La clarté et la courtoisie sont particulièrement appréciées.***
- Toute forme d'enregistrement sonore et/ou visuel durant le cours est strictement interdite.

Les normes éthiques du travail académique seront appliquées de manière stricte. Le plagiat (sous n'importe quelle forme et dans n'importe quelle mesure) entraîne une mention d'échec au cours.

VEUILLEZ NOTER QUE L'IGNORANCE DES NORMES N'EST PAS UNE EXCUSE.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation suit le processus de recherche, elle est donc essentiellement basée sur un ensemble de textes présentés durant la session (pour un total de 75 points) et sur une présentation orale finale qui les récapitule et un texte réflexif sur un ou des enjeux de la démarche de recherche (25 points). **Sauf entente préalable entre l'étudiant-e et le professeur, aucun retard ou droit de reprise ne sera admis. Toute entente particulière doit être confirmée par courriel.**

1. TP de 600 mots maximum (+ bibliographie) : 75 points

TP1 : Objet de recherche	15 points
TP2 : Question(s) de recherche	15 points
TP3 : Recension des écrits	15 points
TP4 : Pré-projet	15 points
TP 5 : Approche méthodologique	15 points

2. Présentation finale : 25 points

Présentation orale devant le groupe d'un pré-projet constitué des exercices effectués et reformulés à l'aune des commentaires reçus.	10 points
Texte (600 mots) sur un enjeu ou défi méthodologique / épistémologique confronté par le projet.	15 points

Bien que le professeur n'utilise pas de courbe de notation (avec une distribution préalable des rangs), les travaux sont évalués sur une base comparative vis-à-vis de l'ensemble du groupe (c'est-à-dire que tous les bons travaux reçoivent une bonne note, mais seuls les meilleurs reçoivent les meilleures notes).

5. CALENDRIER

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS	LECTURES	ÉVALUATIONS
1	7 septembre	Présentation du cours et des étudiants-es	-	-
2	14 septembre	Discussion : sociologiser l'objet de recherche / Présentations : le champ et le sujet de la thèse	Lemieux 1 et Bouilloud 3	-
3	21 septembre	Discussion : cerner la problématique / Présentations : l'objet de recherche dans son contexte épistémique	Becker 1 et 2	<i>TP1 Objet de recherche</i>
4	28 septembre	Discussion : pertinence et originalité du projet / Présentations : la justification subjective et objective des choix	Noreau & Bernheim 2 (Rizkallah & Roy) et 10 (Cucuzzella)	-
5	5 octobre	Discussion : concepts et variables / Présentations : la construction de la question ou de l'hypothèse de recherche	Lemieux 2 et 3	<i>TP2 Question(s) de recherche</i>
6	12 octobre	Discussion : décrire, dévoiler, expliquer, prouver / Présentations : faisabilité et défis du terrain, enjeux éthiques	Noreau & Bernheim 9 (Noreau) et Lahire 6 (Grignon)	-
7	19 octobre	Discussion : situer la recherche dans un champ théorique et empirique / Présentations : la recension des écrits	Messu et Vanneste	<i>TP3 Recension des écrits</i>
8	26 octobre	Semaine de lecture (pas de cours)		
9	2 novembre	Présentations : esquisse du pré-projet	Becker 9 et 10	<i>TP4 Pré-projet</i>
10	9 novembre	Discussion : articuler l'objet de recherche avec les données / Présentations : fondements de l'approche méthodologique	Boudon et Fillieule 1 et Schnapper 1	-
11	16 novembre	Séance libre (travail indépendant et consultations avec le professeur)	Lemieux 4 et Marquet et al. 6	<i>TP5 Approche méthodologique</i>
12	23 novembre	Atelier : préparation du projet de thèse	Hamel 3 & 4	-
13	30 novembre	Présentations et commentaires : le pré-projet de thèse	-	<i>Présentation orale du projet</i>
14	7 décembre	Présentations et commentaires : le pré-projet de thèse	-	<i>Présentation orale du projet</i>
15	14 décembre	Synthèse	-	<i>Retour écrit sur un enjeu</i>

6. LECTURES OBLIGATOIRES

Becker, H. (2020). *Faire preuve. Des faits aux théories*. Paris, La Découverte. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/faire-preuve--9782348037672-page-9.htm>

Boudon, R. & Fillieule, R. (2012). *Les méthodes en sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/puf.boudo.2012.01>

Bouilloud, J. (2009). *Devenir sociologue: Histoires de vie et choix théoriques*. Érès. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/eres.bouil.2009.01>

Grignon, C. (2004). Sociologie, expertise et critique sociale. Dans : Lahire, B. (sous la dir.) *À quoi sert la sociologie*. Paris, La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.lahir.2004.01.0119>

Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*. Paris, La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.lemie.2018.01>

Marquet, J., Van Campenhoudt, L., Quivy, R. (2022). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Armand Colin. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/manuel-de-recherche-en-sciences-sociales--9782200633950.htm>

Messu, M. (2016). Le « terrain », mais pour quoi faire ? *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 91–108. <https://doi.org/10.7202/1042370ar>

Noreau, P., & Bernheim, E. (sous la dir.). (2016). *La thèse : un guide pour y entrer ... et s'en sortir*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv69t4d7>

Schnapper, D. (2012). *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique*. Paris, Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/puf.schna.2012.01>

Vanneste, D. Frayer (2014). L'espace de la curiosité en sociologie – Tentative de repérage. Dans : Francq, B. et Scieur, P. (sous la dir.). *Être curieux en sociologie*. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain. <http://books.openedition.org/pucl/6984>

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :


1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca